



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2844
3 février 2023
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Faire reculer gouvernement et patronat



Inflation

**Les prix montent,
les salaires
doivent suivre**

Page 12

Logement

**Une loi scélérate
qui facilite
les expulsions**

Page 11

Russie-Ukraine

**Biden et Macron
nous mènent
vers la guerre**

Page 8

Retraites

- C'est pas à Matignon... 3
- Retraites, indemnisation du chômage : même combat 3
- Radiations de Pôle emploi 3
- Ils mentent aux femmes 4
- Faire payer le patronat 4
- La jeunesse bien concernée 4
- La retraite par répartition : payée par les travailleurs 4
- Quand Darmanin se lâche 4
- Pénibilité, faux-semblant et vraie attaque 5
- La Réunion : des retraités encore plus pauvres 5
- Depuis 35 ans, les retraités dépouillés 5
- Le cri du cœur d'une macroniste 5
- Un mouvement qui doit se poursuivre et s'approfondir 6
- La journée du 31 janvier en régions 6
- SNCF - Gare du Nord 7

Leur société

- Inflation : les prix s'enflamment 11
- Indemnité carburant : quelle arnaque ! 11
- Péages autoroutiers : ça roule pour les profits 11
- CAC 40 : leur monde et le nôtre 11
- Logement : une loi pour faciliter les expulsions 12
- Titres de séjour : au gré du patronat 12
- Subventions : des milliards, il y en a 12
- LVMH : le luxe ça paie 16

Dans le monde

- Russie-Ukraine : une nouvelle étape dans la guerre 8
- Israël-Palestine : l'escalade meurtrière et ceux qui la provoquent 8
- Grande-Bretagne : un pas vers le "tous ensemble" 9
- Serviteurs des capitalistes... et d'eux-mêmes 9
- Vive la grève à Amazon ! 9
- Infirmières : les pays pauvres siphonnés par les pays riches 9
- États-Unis : policiers assassins 16

Il y a 90 ans

- Janvier 1933 : l'arrivée de Hitler au pouvoir 10

Dans les entreprises

- Caterpillar - Grenoble-Échirolles 13
- Plastic Omnium et Forvia Ille-et-Villaine 13
- Caisse d'allocations familiales 13
- Hospices civils de Lyon 14
- Pénurie à l'hôpital 14
- Grid Solutions-GE Villeurbanne 14
- Covid : double peine pour les travailleurs 14
- PSA-Stellantis - Trémery et Metz 15

Après le succès du 31 janvier, la lutte continue

Après les grèves et les manifestations massives du 31 janvier, la pression doit encore monter sur le gouvernement et le grand patronat. Cela dépend de tous les travailleurs.

Quels que soient les métiers, les statuts et les secteurs professionnels, le mécontentement est général. Le 19 janvier et le 31, il s'est exprimé à l'échelle du pays, dans le privé comme dans le public, dans les petites entreprises comme dans les grandes.

Le recul de l'âge de la retraite n'est qu'un aspect de ce rejet. Les salaires restent au centre de toutes les préoccupations. Malgré la flambée des prix, plus de 12% pour les produits alimentaires, les augmentations salariales dépassent rarement les 4%. Comment ne pas être écœuré quand on voit, dans le même temps, les profits crever les plafonds ?

Et puis, il y a, bien sûr, les conditions de travail. Partout, dans les usines, les bureaux, les hôpitaux... elles deviennent plus dures, avec du sous-effectif permanent, une flexibilité et une précarité de plus en plus grandes. Et aujourd'hui, Macron s'attaque aux retraites. Eh bien, la coupe est pleine !

Mais, puisque cette attaque des retraites concerne tous les travailleurs, elle leur permet d'exprimer leur avis d'une même voix. Le mouvement doit devenir un véritable mouvement d'ensemble, autour de leurs exigences communes.

Le bras de fer sur les retraites pose les problèmes fondamentaux du monde du travail. À qui doivent profiter les richesses que nous contribuons tous à créer ? À ceux qui nous exploitent au prétexte qu'ils ont apporté les capitaux ? À une poignée de milliardaires prêts, avec le gouvernement, à pourrir la vie de millions de travailleurs en leur volant une partie de leur retraite pour accumuler quelques milliards de plus ? Il ne faut pas l'accepter !

Où allons-nous si nous continuons de nous plier aux diktats des politiciens et de la bourgeoisie qui dirigent aujourd'hui ? Que ce soit sur le plan économique ou politique, toute la société évolue dans un sens catastrophique.

La recherche du profit, la concurrence et la spéculation agissent comme des rouleaux compresseurs, provoquant le saccage des services publics et toujours plus de crises.

Plus grave encore, il y a les bruits de bottes qui se rapprochent avec l'escalade guerrière en cours en Ukraine.

Il suffit de voir comment Macron veut passer en force sur les retraites pour comprendre qu'il ne nous demandera pas notre avis pour entrer en guerre. Et pour acheter des missiles, des chars d'assaut et des avions de combat, il ne manquera pas d'argent. Le gouvernement a déjà porté le budget militaire à 413 milliards, soit 100 milliards de plus sur sept ans ! S'il y a la guerre, le gouvernement ne nous volera pas seulement deux ans de retraite, il volera les 20 ans de la jeunesse qu'il enverra au combat.

Plus d'injustice, plus d'inégalités, plus de guerres, voilà ce que les capitalistes et leurs serviteurs politiques nous réservent, à nous et à nos enfants !

La voie à suivre est là, devant nous. Elle consiste à reprendre le chemin de la lutte collective et de la solidarité ouvrière. Elle est de se battre pour que la société ne soit plus gouvernée par les intérêts des capitalistes, l'exploitation, la guerre économique et la suprématie de quelques-uns sur le monde entier.

Il n'est jamais facile de se lancer dans le combat, surtout dans un combat dont on sait qu'il sera long. Car il ne suffira pas d'un ou deux jours de manifestations : le seul moyen de faire reculer le gouvernement est de le confronter à des grèves qui se multiplient et deviennent contagieuses.

Les 19 et 31 janvier, des centaines de milliers de travailleurs ont découvert ou redécouvert la force du nombre et l'unité du monde du travail. Plus ils continueront à manifester nombreux et à faire grève, plus ils reprendront confiance dans leurs forces, et plus le camp des travailleurs gagnera en combativité et en détermination.

Au soir du 31, les confédérations syndicales ont annoncé de nouvelles journées de mobilisation les 7 et 11 février. Et des syndicats, dans plusieurs secteurs, appellent à des grèves reconductibles. Il faut que le mouvement se développe pour espérer renverser le rapport de force.

C'est à tous les travailleurs de faire vivre la mobilisation, d'apprendre à l'organiser et à la contrôler. Une chose est sûre, pour l'emporter, il faut réussir à mettre toutes les forces de la classe ouvrière dans ce combat. Ensemble, montrons au gouvernement et au patronat que nous pouvons, nous aussi, mener la lutte de classe, mettre cette réforme en échec et nous faire respecter !

Nathalie Arthaud



C'est pas à Matignon, ni au Palais-Bourbon, qu'on obtiendra satisfaction !

Le 30 janvier, les députés ont démarré l'examen de la réforme des retraites présentée par Élisabeth Borne et son gouvernement. Ministres et journalistes en concluent qu'il ne servirait plus à rien de manifester. Il faudrait désormais s'en remettre à la « représentation nationale ».

Après leur élection, en juin dernier, dans le cadre d'un système électoral biaisé et avec un taux d'abstention de 50 %, dire que les députés représentent le pays est plus que discutable. Dire qu'ils auraient le droit depuis leur fauteuil d'imposer aux salariés du pays de travailler plus longtemps l'est encore plus. Quant au Parlement, il a tout d'un théâtre.

Plus de 7 000 amendements ont certes été déposés par les groupes parlementaires. Certains visent à empêcher le passage à 64 ans.

D'autres, déposés y compris par des députés de la majorité, cherchent à atténuer tel ou tel aspect particulièrement choquant du projet pour mieux faire passer la pilule. Ces amendements concernent, par exemple, les femmes ayant élevé des enfants, les régimes spéciaux de certains travailleurs, les carrières longues ou les travaux pénibles, etc.

Pendant 50 jours, en commission puis dans l'hémicycle, puis au Sénat, les parlementaires sont censés discuter de tous ces

amendements. Mais, la Constitution étant bien faite pour le gouvernement, il peut utiliser le fameux article 49-3, qui lui permet de faire passer sa loi en force, sauf si tous les députés opposants s'unissent pour le faire tomber. Un autre article opportun, le 47-1, lui permet de raccourcir la discussion et d'aller chercher un accord avec les sénateurs, majoritairement de droite et favorables aux 64 ans, pour faire voter la loi.

Autant dire que, si les travailleurs ne veulent pas travailler jusqu'à l'épuisement ou partir avec une pension de misère, ils ne peuvent pas mettre leurs espoirs dans le Parlement mais doivent compter sur leur mobilisation et en particulier sur la grève.

Macron n'est qu'un exécutant des exigences patronales. Si les travailleurs menaçaient la production, c'est-à-dire la machine à profits du grand patronat, ce dernier lui demanderait bien vite de remiser sa loi. Déjà, dans diverses entreprises, de Carrefour à Airbus en passant par Stellantis, les travailleurs ont pu noter un changement de ton de la hiérarchie. Des chefs prêts à faciliter la participation à la manifestation du 19 janvier en accordant des congés, car « elle ne vise pas l'entreprise », ne voulaient plus en entendre parler le 31.

La mise en œuvre d'une loi est d'abord une question de rapport de force. On l'a vu en 2006 avec la loi qui voulait instaurer le CPE, ce smic

au rabais pour les jeunes. La mobilisation massive de la jeunesse et la menace que la grève ne s'étende dans les entreprises avaient contraint Chirac, alors à l'Élysée, à déchirer sa loi pourtant dûment votée et ratifiée. Et cela est vrai dans les deux sens. C'est parce que des femmes et des médecins de plus en plus nombreux ne respectaient pas la loi interdisant l'avortement que Giscard d'Estaing et Simone Veil ont fait voter une loi autorisant et encadrant l'IVG.

La fébrilité que montrent les ministres et les députés qui les soutiennent doit être un encouragement à augmenter la pression, non seulement en manifestant, mais en se mettant en grève dans le maximum d'entreprises.

Xavier Lachau

Retraites, indemnisation du chômage : même combat

À partir du 1^{er} février, une partie des demandeurs d'emploi vont subir une attaque supplémentaire. Les nouveaux inscrits au chômage verront baisser de 25 % leur durée d'indemnisation, calculée jusqu'à présent selon la règle : un jour indemnisé pour un jour travaillé.

Maintenant, ils perdront six mois d'allocation, neuf mois s'ils ont plus de 55 ans. Certains échapperaient au couperet, dont les intermittents du spectacle, les dockers, et quelques autres.

Le prétexte de cette nouvelle attaque, finalisée en 2022, est, selon le gouvernement, la nécessité de s'aligner sur la situation économique. Si le niveau

du chômage est supérieur à 9 %, ou augmente de plus de 0,8 point sur un trimestre, l'économie est dans le rouge. Dans le cas contraire, elle est en période « verte ». Et comme par hasard, la situation serait au vert, avec 7,3 % de chômage, officiellement. Pour le ministre du Travail, Olivier Dussopt : « Quand ça va bien, on durcit les règles,

et quand ça va mal, on les assouplit. » Pour lui, il est normal de traiter les travailleurs par le mépris, comme une masse de manœuvre ; et de considérer que celui qui perd son emploi est responsable de son sort, voire un profiteur.

Chaque jour apporte son lot de licenciements et de fermetures d'entreprises. Les radiations de chômeurs se multiplient. À peine un sur trois est indemnisé. Quant au montant des

allocations, que le gouvernement prétend ne pas remettre en cause, il l'a déjà été : avec la réforme de 2021, il a baissé de 16 % en moyenne selon l'Unedic.

Début janvier, Élisabeth Borne a reculé sur une baisse de 40 % de la durée d'indemnisation. Elle prévoyait déjà la tempête contre la réforme des retraites. Cette autre réforme mérite le même sort.

Sylvie Maréchal



Radiations de Pôle emploi : une attaque supplémentaire

Sur les plateaux télévisés, membres du gouvernement, journalistes et experts en tout genre l'affirment formellement : le chômage diminue. Mais pour faire diminuer le chômage, il suffit de faire disparaître les chômeurs... dans les statistiques.

Au dernier trimestre 2022, on a comptabilisé 114 000 demandeurs d'emploi de moins. Seulement, un autre chiffre est tombé, celui du nombre de radiations de chômeurs par Pôle emploi. Sur le seul mois de

novembre 2022, 58 100 personnes au chômage ont été radiées de ses listes. Un chiffre jamais atteint depuis que les statistiques du chômage existent !

Le maniement des chiffres du chômage est un art bien maîtrisé par les gouvernements successifs pour dresser des bilans positifs. Macron ne fait pas exception. Il a imposé aux salariés des différents centres de Pôle emploi d'intensifier les contrôles sur les chômeurs. Et oublier de répondre à une convocation ou

refuser à deux reprises une offre d'emploi sont des raisons qui justifient la radiation. Ne plus être inscrit au chômage veut aussi dire ne plus recevoir d'indemnisation.

La politique de l'emploi de Macron est claire : s'attaquer aux chômeurs. Avec la réforme de l'Assurance chômage, l'indemnité est versée moins longtemps. Avec les radiations, c'est le flicage permanent et le risque de se retrouver avec zéro euro d'indemnité sur le mois.

Joséphine Sina

Cercle Léon Trotsky

Samedi 4 février à 15 heures

Iran :

face à une dictature obscurantiste, élément de l'ordre impérialiste

Avec une intervention qui fera le point sur le mouvement contre la réforme des retraites.

Grande salle de la Mutualité

24, rue Saint-Victor, Paris 5^e
Métro Maubert-Mutualité
(Participation aux frais : 3 euros)



Ils mentent aux femmes

« [Les femmes] sont un peu pénalisées par ce report de l'âge [...] Elles sont un peu plus impactées. » C'est le ministre Franck Riester, chargé des relations avec le Parlement, UMP puis macroniste, qui le dit.

Invité de Public Sénat le 23 janvier, il a naïvement reconnu qu'un des arguments massue de ses deux patrons, Macron et Borne, pour s'obstiner à défendre leur réforme de la retraite était nul et non avenu.

Une étude montre que, comme le prétend le gouvernement, l'allongement de la durée de cotisation peut mécaniquement augmenter de peu la pension de certaines femmes. Mais les effets néfastes sont bien là. Tout d'abord, le maintien à 67 ans de l'âge d'annulation de la décote n'est pas un cadeau. Il rappelle juste que les femmes sont nombreuses à attendre cet âge pour partir à la retraite, et

bien plus nombreuses que les hommes, une sur cinq contre un sur dix.

Ensuite, la revalorisation des petites retraites qui rendrait justice aux femmes est un mythe. La somme promise de 1200 euros brut qui est mise en avant, dénommée minimum contributif, est calculée au prorata de la durée de cotisation. Au vu des carrières incomplètes de nombreuses femmes, l'augmentation de pension attendue ne serait pas de 100 euros, mais de 38 euros seulement en moyenne.

Enfin, il est question d'une meilleure prise en compte des trimestres de congé parental. Selon des projections, elle ne jouerait

qu'en cas de carrière longue, et ne pourrait s'appliquer qu'à 2000 femmes par an au mieux. De plus, le bénéfice de la MDA, majoration de la durée d'assurance, instituée pour rétablir un peu d'équilibre face aux carrières hachées des mères de famille, risque d'être réduit à peu de chose. Même si la MDA permet à des travailleuses du privé de valider jusqu'à huit trimestres par enfant, beaucoup ne pourraient pas en profiter car elles devraient de toute façon travailler jusqu'à 64 ans, si ce n'est 67.

Et comme l'inégalité massive subsisterait, à savoir la différence de 40% de pension entre les femmes et les hommes selon un calcul de 2020, les premières ne seraient pas seulement « un peu plus impactées », mais bien lourdement.

Viviane Lafont

La jeunesse bien concernée

Des jeunes des lycées et des facultés sont descendus dans la rue et ont participé aux cortèges du 31 janvier contre la réforme des retraites.

La lourde ironie des macronistes, se moquant de lycéens de 18 ans manifestant contre la retraite à 64 ans, cache mal l'inquiétude du gouvernement devant le grain qui s'annonce. Car, de même que les centaines de milliers de manifestants contre la destruction des retraites pensent aussi aux salaires, aux conditions de travail et à l'emploi, les lycéens ne sont pas seulement préoccupés par une retraite à laquelle

d'ailleurs nombre d'entre eux ne croient pas pour leur génération.

Leurs pancartes et leurs déclarations vont plus loin : « Une retraite vivable dans une planète vivable » ; « On est là pour soutenir les gens qui souffrent, qui ne peuvent pas payer leurs factures et qui ont froid » ; « Macron, prends l'argent là où y en a » ; « Nous voulons la justice sociale ». Quel que soit le point de départ, la défense des retraites, qui en

vaut bien d'autres, l'écologie ou le désir de justice, la situation a de quoi pousser la jeunesse à se révolter.

La crise économique sans issue, l'appauvrissement des classes populaires, le désespoir de continents entiers, la marche à la guerre, les catastrophes climatiques, ce sont autant de questions posées et auxquelles la jeunesse ne peut rester indifférente ; n'en déplaise à tous ceux qui voudraient la voir rester le petit doigt sur la couture du pantalon.

P. G.

Faire payer le patronat

Contrairement à ce qu'affirment les promoteurs de la réforme Macron-Borne, le problème du financement des retraites n'est pas dû au fait qu'il y a de moins en moins d'actifs par rapport aux retraités.

Le problème c'est le rapport de force de plus en plus favorable au grand patronat dans la guerre qu'il mène contre les travailleurs pour leur voler toujours plus les richesses qu'ils créent.

Les profits des grandes entreprises ont en effet explosé ces dernières années, comme les fortunes des capitalistes. C'est le résultat du gel des salaires, de l'augmentation des prix et de l'augmentation des cadences qui permet aux patrons de faire faire plus de travail par moins de salariés.

Rien que les trusts du CAC 40 ont fait en 2022 près de 160 milliards de bénéfices,

quatre fois plus qu'en 2020. Par rapport au nombre de retraités, il y a certes moins de travailleurs en activité qu'il y a quarante ans, mais ceux-ci n'ont jamais produit autant de profits et de milliards ! Il serait donc plus que légitime que ces profits servent à payer intégralement leurs retraites. La bataille qui s'engage contre cette loi sur les retraites est aussi un combat pour que les profits et les richesses profitent à ceux qui les ont créés, en leur assurant un salaire et une retraite qui leur permettent de vivre dignement.

Arnaud Louvet

La retraite par répartition : payée par les travailleurs

Après des années de baisses et d'exonération de cotisations retraite pour les employeurs, les patrons gardent la main chaque année sur 18 milliards d'euros d'exonération de cotisations, en fait du salaire indirect dérobé aux travailleurs. Le rétablissement de ces cotisations patronales suffirait à combler

le prétendu déficit des caisses de retraite pour les prochaines années.

Mais pour le gouvernement, pas question d'égratigner le patronat et les actionnaires, alors que la vraie et seule justice serait que les retraites soient payées à 100% en prenant sur les profits et en garantissant un minimum de 2000 euros pour tous !

Quand Darmanin se lâche

Pendant plusieurs jours précédant le mouvement du 31 janvier, le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin a lâché les rênes.

Il s'est érigé en défenseur de la « valeur travail » et a vilipendé la Nupes, et plus particulièrement les militants de La France insoumise (LFI), à commencer par leur chef.

« Mélenchon et ses amis défendent une idée gauchiste et bobo [...] avec un profond mépris de la valeur travail que défendent les ouvriers », a ainsi déclaré Darmanin au journal *Le Parisien*. « Dans la Nupes, il y a des gens qui n'aiment pas le travail », les mêmes certainement qui, en déposant des amendements au texte de loi sur les retraites, « ne cherchent qu'à bordéliser le pays. »

Le ton est donné : ceux

qui s'opposent au projet de réforme des retraites seraient bien évidemment des tire-au-flanc qui ont l'audace de refuser qu'on leur impose deux années de galère supplémentaires. Mais le ministre dit faire la distinction entre ceux qu'il traite de paresseux et « la gauche traditionnelle, les syndicats qui portent des combats pour sauver des emplois. »

Il n'en reste pas moins qu'en les traitant de paresseux et de fauteurs de troubles, c'est l'ensemble des travailleurs qu'il insulte ainsi. Et ceux-ci l'ont bien compris.

Marianne Lamiral

Pénibilité, faux-semblants et vraie attaque

La « pénibilité du travail » a une longue histoire : elle a été utilisée par les gouvernements successifs comme un élément de division entre les travailleurs et comme un paravent pour leurs attaques répétées contre les retraites.

En 2003, la possibilité d'un départ à la retraite anticipé pour les métiers reconnus comme pénibles était déjà présentée comme l'une des contreparties de la réforme Fillon. En 2014, l'argument a de nouveau été servi par Hollande et Marisol Touraine pour justifier leur propre attaque contre les retraites. Cette réforme a accouché d'une usine à gaz, avec la création du « compte professionnel de prévention » (C2P). En réalité, sur les 9 millions potentiellement concernés par ce dispositif seuls quelques milliers de salariés ont obtenu un départ à la retraite anticipé. Aujourd'hui, le gouvernement de Macron ressert donc la même soupe pour tenter de justifier sa propre réforme, tout en avouant que cela ne concernera pas

plus de 60 000 travailleurs supplémentaires.

Le véritable but de ce faux débat sur la pénibilité du travail consiste, en fait, à montrer du doigt les régimes spéciaux et les travailleurs à qui ces gouvernements successifs n'ont pas réussi à imposer les mêmes reculs qu'à l'ensemble de la population. Il s'agit de diviser les salariés entre ceux qui auraient un métier reconnu comme « pénible », et les autres. Mais il suffit de voir que les ouvriers sur chaîne, les caissières de supermarché, les travailleurs qui portent des charges lourdes ou sont exposés à des risques chimiques ne sont pas concernés par la « pénibilité du travail », telle que l'entend le gouvernement, pour se rendre compte de la supercherie !

En outre, l'actuel projet contre les retraites prévoit un rendez-vous avec la médecine du travail à 61 ans pour les travailleurs ayant exercé un métier considéré comme pénible ou à risque. Non seulement médecins et associations dénoncent le manque de médecins susceptibles d'assurer ces consultations, mais il s'agit surtout d'obliger les travailleurs à faire reconnaître individuellement qu'ils sont « usés professionnellement ». En clair, ce n'est plus le travail qui serait considéré comme pénible et usant, mais tel ou tel travailleur qui serait, éventuellement, reconnu comme usé par son travail.

Ainsi, gouvernement et commentateurs en tout genre discutent doctement du poids du boulet et de la chaîne. Au fond, c'est encore justifier le droit des patrons à estropier et abîmer des hommes et des femmes au nom du profit.

Marlène Stanis



Manifestation à Saint-Denis de La Réunion, le 31 janvier.

La Réunion : des retraités encore plus pauvres

À La Réunion, la moitié des retraités perçoivent un montant brut de retraite inférieur à 850 euros par mois (chiffres Insee 2016). Les causes de ces montants aussi faibles sont connues.

Elles tiennent tout d'abord au bas niveau général des salaires imposé par le patronat dans le département, mais aussi aux carrières hachées du fait de l'emploi massif de contrats à durée déterminée, eux-mêmes encouragés par la politique d'exonération de cotisations sociales patronales dans les DOM.

Ainsi, seuls 41% des travailleurs réunionnais parvenus à l'âge de la retraite en 2016 avaient eu une carrière complète contre 62% des retraités de métropole, ne parvenant à valider que 32 années de travail en moyenne, contre 38 en métropole.

Les femmes sont encore moins bien loties que les hommes, d'abord parce qu'elles sont généralement moins bien payées à travail égal que ces derniers, mais surtout parce qu'ayant bien souvent consacré plusieurs années de leur vie à élever leurs enfants, elles cumulent encore moins de trimestres validés que les hommes. Elles sont obligées de travailler à un âge encore plus avancé (65 ans ou plus pour un tiers d'entre elles), pour espérer percevoir une retraite un peu plus élevée.

La réforme des retraites prônée par Macron et son gouvernement, si elle était appliquée, aurait des effets désastreux sur l'état physique de tous les travailleurs salariés et sur le montant de leur retraite en général. À La Réunion, ces conséquences seraient démultipliées parce que le chômage frappe déjà un quart des personnes en âge de travailler et parce que les patrons n'embauchent quasiment plus à partir de 50 ans.

Reculer l'âge de la retraite dans un tel contexte économique signifierait que des dizaines de milliers de travailleurs âgés se retrouveraient sans emploi, aux minima sociaux pendant plusieurs années avant de pouvoir prendre leur retraite qui, du fait des trimestres cotisés manquants, serait amputée d'autant.

Les travailleuses, les travailleurs et la jeunesse de La Réunion ont tout intérêt à se mobiliser, avec ceux de métropole pour empêcher Macron de faire passer sa loi. Ils doivent exiger que leur travail soit payé à son juste prix, et qu'il soit partagé entre tous !

Charlotte Dauphin

Depuis 35 ans, les retraités dépouillés

Si la réforme Macron vise à faire encore les poches des salariés et des retraités, elle est loin d'être la première.

À partir de 1987, les retraites n'ont plus été indexées sur les salaires, mais sur les prix. Or l'indice Insee censé mesurer leur augmentation la sous-estime. Avant 1993, on pouvait prendre sa retraite à 60 ans et avoir une pension à taux plein avec 37,5 annuités de cotisation. Les réformes Balladur (1993), Fillon (2003) et

Hollande-Touraine (2014) ont progressivement relevé la durée de cotisation requise à 43 annuités à l'horizon 2035. En 2010, Sarkozy et Woerth avaient relevé l'âge légal de 60 à 62 ans, une réforme sur laquelle la gauche une fois de retour au pouvoir s'est gardée de revenir. Les retraites complémentaires ont également été

réduites par des mesures « techniques », comme la baisse du « rendement du point » et la mise en place d'un « coefficient de solidarité ».

L'accumulation de ces mesures a réduit le niveau de vie des retraités d'un quart depuis 1987. Selon France Stratégie, rien qu'entre 2010 et 2019, les pensionnés ont perdu en moyenne l'équivalent de 200 euros de pouvoir d'achat par mois.

M. B.

Le cri du cœur d'une macroniste

Pour Claire Guichard, députée macroniste des Hauts-de-Seine suppléante de Gabriel Attal, les AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap) sont des femmes « qui ont choisi leur statut pour avoir les mercredis et les vacances scolaires », d'ailleurs celles qu'elle connaît « assument,

elles sont heureuses de leur choix ».

À l'en croire, travailler à temps partiel imposé, en ayant un statut précaire et un salaire dépassant rarement 800 euros par mois, serait presque un privilège. Seule une bourgeoise du type dame patronnesse peut proférer de telles énormités !

Même si, devant le tollé que cette déclaration a soulevé, Claire Guichard est revenue en arrière, le mal était fait. Comme la plupart de ses collègues de la bande à Macron, elle transpire par chaque pore le mépris des travailleurs, et elle n'a pu s'empêcher de le faire savoir.

M. L.

Après le 31, un mouvement qui doit s'approfondir

La journée de grève et de manifestations proposée par l'intersyndicale le 31 janvier a été un succès. Les chiffres, y compris ceux du ministère de l'Intérieur, le confirment.

Il y avait en tout entre 1,3 million de manifestants, selon la police, et 2,8, selon la CGT. Ils se comptaient par dizaines de milliers dans toutes les grandes villes, leur nombre ayant même presque doublé à Nantes et à Marseille par rapport au 19 janvier.

Les débrayages et les grèves se sont aussi multipliés. Des groupes de travailleurs du privé, de très nombreux manifestants sans appartenance syndicale, des jeunes lycéens et étudiants ont rejoint les travailleurs des transports, de la santé et de l'éducation

dans les quelque 260 cortèges de tout le pays.

Encore une fois les cortèges ont été proportionnellement plus fournis dans les villes petites et moyennes, à la grande joie et surprise des participants. On a compté jusqu'à 4 000 manifestants dans une ville de 15 000 habitants, comme à Flers, dans l'Orne ! Cela indique combien le mouvement est large et mobilise bien au-delà des milieux

que les centrales syndicales sont capables de toucher directement. La classe travailleuse, dans toutes ses composantes, y compris ses jeunes et ses anciens, pense que cette réforme est injuste et sent bien qu'elle participe d'une attaque généralisée contre ses conditions de vie.

Réunie le soir du 31, l'intersyndicale a maintenu son unité et réaffirmé ses objectifs : pas question de céder sur les 64 ans ni sur

les 43 annuités. Deux nouvelles journées de grève et de manifestations ont été proposées, mardi 7 et samedi 11 février. Il faut en faire de nouveaux succès, approfondir encore la mobilisation et, le plus possible, faire de ce mouvement celui de tous les travailleurs décidant collectivement des voies et des moyens de poursuivre efficacement la lutte engagée.

Région Rhône-Alpes

Dans toutes les villes de la région, les manifestations du 31 janvier ont été encore plus fournies que celles du 19.

30 000 à Lyon contre 25 000 ; 25 000 à Grenoble contre 20 000 ; 14 000 à Saint Étienne contre 10 000. Des manifestations importantes ont encore eu lieu dans des petites villes : 4 000 manifestants à Bourgoin-Jallieu, 7 000 à Annonay, 1 500 à Saint-Jean de Maurienne.

La présence de beaucoup de jeunes était notable, des jeunes salariés, parfois des étudiants en rangs serrés, avec slogans contre Macron et le capitalisme, comme à Grenoble et à Lyon. Il y avait surtout une grande variété de travailleurs, des ouvriers aux cadres, du public comme du privé, des

grandes entreprises comme d'une multitude de petites, souvent sans la moindre appartenance syndicale. De multiples drapeaux CGT siglés du nom de leur entreprise étaient visibles. Des hospitaliers, eux, avaient écrit leur refus de « mourir au travail », de « crever dans la misère » et bien sûr « augmentez les salaires ». Les pompiers étaient en nombre et en tenue. Plusieurs groupes, en particulier des femmes aux métiers pénibles, Atsem, femmes de ménage, auxiliaires de vie, disaient sur leurs pancartes qu'elles ne pourraient jamais tenir jusqu'à 64 ans.



Lyon

PAGES 6 ET 7 : PHOTOS LO



Dans le cortège toulousain.

Toulouse

Les manifestants étaient entre 35 et 40 000, plus nombreux que le 19 (entre 25 et 30 000). Dans la manifestation en rangs serrés, on trouvait des banderoles de lycées en grève, et aussi les grosses entreprises du privé

présentes avec leurs banderoles : Continental (le double de manifestants par rapport au 19), Liebherr, Thales, Safran, Airbus, Mecachrome... et plusieurs centaines de lycéens.

Le Havre

Au Havre, les manifestants étaient 25 000, au moins 7 000 de plus que le 19 janvier. En tête de cortège, les dockers étaient en force, à 2 500, soit la quasi-totalité de l'effectif en rangs serrés derrière leurs tambours, suivis par plus de 1 000 travailleurs portuaires. Les grandes entreprises de la

région suivaient, avec de forts cortèges des raffineries et plateformes pétrochimiques, en particulier Total et Chevron. La participation des travailleurs de l'usine aéronautique Safran Nacelles d'Harfleur, des ouvriers de Sidel Octeville (emballages plastiques), de Renault Sandouville, était

également en hausse. Autre fait notable, la présence en nombre des travailleurs des entreprises du BTP comme Spie ou Gagneraud, de sous-traitance industrielle comme Fouré-Lagadec, Ponticelli... Et des employés des pompes funèbres Roc Eclerc étaient là aussi.

Bordeaux

À Bordeaux, la manifestation du 31 janvier a rassemblé plus de monde que le 19,

75 000 au lieu de 60 000 selon la CGT. Des travailleurs de plusieurs grandes entreprises avaient une banderole, comme Dassault,

Magna, CGI, la CARSAT, les Ports et Docks, les cheminots... mais de nombreux travailleurs de petites entreprises étaient venus en bleu. Chez Magna, ex-Ford à Blanquefort, dont l'existence est menacée, la grève a mobilisé les deux tiers des

700 ouvriers.

Le cortège avait trouvé cette fois-ci le renfort de certaines d'étudiants notamment de Science Po, et de lycéens, certains ayant bloqué les entrées de leur établissement.

Correspondants LO



Paris



Région Centre

À Montargis, dans le cortège d'Hutchinson, ouvriers et ouvrières des ateliers étaient rejoints par les employés des bureaux.

Il suffisait de tendre l'oreille pour ressentir la colère : « C'est ma première manif, j'ai 53 ans mais là c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase », « ils nous prennent pour des cons je vais faire deux ans de plus, je suis déjà cassé, ça me dégoûte », « Là on ne peut pas accepter, qu'est-ce qu'on va dire à nos gosses ? » ou encore « On est dans les bureaux, mais on a aussi du stress. Je sais que cela ne va pas changer mais au moins je me serai battue. S'il faut revenir on reviendra, et pourtant ce n'est pas mon habitude de manifester. »

À Orléans, le même sentiment traversait le cortège. Les travailleurs du privé tels que John Deere, Federal

Mogul, Duralex, Vinci étaient présents avec leurs banderoles. À Delpharm, faute de travailleurs, des lignes de production étaient à l'arrêt. Le 19 janvier, la direction avait reconnu que 40% des travailleurs étaient en grève et ils étaient encore plus nombreux à manifester le 31. Pour beaucoup, il faudra remettre cela.

Les 200 cheminots qui ont animé le cortège avec leurs fumigènes arboraient une banderole où on pouvait lire : « De l'argent pour les retraites, pas pour les actionnaires ». Le matin même, une partie d'entre eux s'étaient réunis en assemblée générale et votaient la grève pour les 7 et 8 février.

Tours

À Tours, la manifestation a rassemblé de 15 à 20 000 manifestants selon les comptages, soit 30% de plus que le 19 janvier. Outre des salariés de nombreuses petites entreprises, des cortèges étaient identifiés par des banderoles de la SNCF, SKF, Hutchinson, Centrale nucléaire de Chinon, Finances, Conseil départemental, CNAV etc.

L'industrie pharmaceutique était bien représentée

avec les travailleurs des laboratoires Chemineau, Delpharm, Sanofi, et Fareva. Chez ce dernier, 300 salariés étaient en grève le 30 pour revendiquer des augmentations de salaires décentes. Du côté des Territoriaux, le cortège était passé de 55 le 19 à 200 le 31, preuve que les discussions entre collègues des jours précédents avaient porté leurs fruits.

Angers et Cholet

À Angers, le cortège du 31 janvier a mis plus d'une heure à quitter son point de départ. Dans la manifestation, les ouvriers des usines Valeo et Scania étaient de nouveau au rendez-vous, de même que les soignants du CHU, les postiers du centre de tri et les agents municipaux, actuellement en lutte aussi pour une augmentation de salaires.

À côté de ces salariés de grands établissements, des travailleurs

de tous horizons étaient venus en grève ou en repos, coiffeuses, vendeurs, femmes de ménage, ainsi que de nombreux retraités révoltés par les attaques annoncées. Les jeunes, enfin, étaient plus visibles que le 19.

De nombreuses pancartes manuscrites portaient des slogans bien sentis : « Borne out ou burn out ? » ; « La retraite, c'est mieux quand on est vivant » ; « Macron tu me mets 64, je te mai 68 »... Une retraite aux

flambeaux a été annoncée pour le lendemain soir.

Avec 4 500 manifestants, le défilé à Cholet était en hausse notable par rapport aux 3 000 à 3 500 du 19. Une fois de plus, le rendez-vous de départ à deux pas de la zone industrielle a permis aux ouvriers grévistes de Michelin, Nicoll, Charal et Thales de venir à pied au rassemblement, avec se mêlant à eux, des salariés d'entreprises plus petites et très diverses ainsi que des lycéens.

Compiègne

Le 31 janvier, les manifestants ont rempli la quatre voies de Compiègne, à plus de 7 000, du jamais vu depuis très longtemps.

La manifestation était deux fois plus nombreuse que le 19 janvier regroupant des travailleurs venus par groupes de 5, 10 ou 30 des entreprises privées situées dans la ville et juste autour, Chanel, Saint-Gobain, Colgate, Webhelp, Sanofi, Cie Automotive,

les cartonneries Allard, la base Intermarché de Canly, Fabergé, Bostick, Plastic Omnium, Flunch, Carrefour, Monoprix, Decathlon, FM Logistic, l'institut médico pédagogique, Poclain Crépy, ainsi que des grévistes du CHI de Clermont, des cheminots et des enseignants...

À l'arrivée dans la zone commerciale, des salariés sont sortis surpris et contents de voir tant de

monde.

Des discussions se sont engagées : le gouvernement se moque de nous, il y a de l'argent, mais il opère « un détournement de fonds pour les patrons », « On ne veut pas crever au boulot ni avec des salaires qui ne paient jamais toutes les factures. » Comme le disait une jeune manifestante, on a vu ce jour-là « la force du collectif ».

Correspondants LO



Saint-Nazaire

SNCF Gare du Nord : cheminots et travailleurs du nettoyage, tous ensemble

À l'Assemblée générale tenue le 31 janvier à la gare du Nord à Paris, une centaine de grévistes était présents.

L'assemblée a été marquée par la présence et les interventions dynamiques d'un groupe d'une trentaine de grévistes de ONET, qui s'occupent du

nettoyage des gares, en grève à 100%.

Une militante de la grève chez ONET a aussi expliqué que la moyenne d'âge y est de 50 ans, et

qu'ils ont souvent commencé à travailler tard en France, ce qui les obligerait à continuer jusqu'à près de 80 ans avec la réforme. Que l'on soit au nettoyage ou dans les autres métiers du rail, il était clair que dans ce mouvement, c'est toute une colère accumulée qui

s'exprime, sur les retraites mais aussi sur les salaires et les conditions de travail.

L'assemblée a discuté de la suite à préparer, comment convaincre d'autres collègues hésitants d'être en grève la prochaine fois, et convaincre les grévistes de l'intérêt de participer

d'avantage aux assemblées. Pour concrétiser l'organisation de la grève, un comité a été élu, avec une dizaine de cheminots. La grève a aussi été votée pour les 7 et 8 février, avant de partir rejoindre la manifestation.

Correspondant LO

Russie-Ukraine : une nouvelle étape dans la guerre

Les livraisons d'armes occidentales à l'Ukraine ont franchi un nouveau cap. Elles concernaient jusqu'alors surtout des munitions, des canons et des blindés légers, présentés comme des équipements défensifs.

Fin janvier, plusieurs grandes puissances ont annoncé qu'elles vont livrer à l'armée ukrainienne des chars lourds pouvant servir à des offensives.

Après avoir tergiversé, et négocié en coulisses une position plus ou moins commune qui masque mal des intérêts industriels et stratégiques divergents, les principaux États impérialistes ont franchi ce pas. Les États-Unis ont promis de livrer 31 de leurs chars Abrams, l'Allemagne, en liaison avec la Pologne, y va de quatorze chars Leopard 2 et d'autres États qui disposent de chars Leopard 2 parlent d'en fournir aussi. Quant au Royaume-Uni, il avait pris les devants en annonçant l'envoi de quatorze

Challenger 2. Absents de la liste, les chars Leclerc semblent pâtir de ce que la France n'a pas trouvé autant de clients que ses rivaux auprès des armées européennes et du fait que les stocks sont faibles, même en France.

Les tractations autour des chars lourds réclamés par Zelensky ont fait la une des médias durant des semaines. Pour l'heure, leur résultat relève surtout d'un effet d'annonce, Washington signalant qu'il ne pourra rien livrer avant 2024. Berlin, lui, dit que six mois au moins sont nécessaires pour préparer les tanks promis et former des équipages, et le son de cloche est le même du côté de Londres.

Quant à ceux qui se

présentent comme des experts en questions stratégiques, ils précisent que, sur le terrain, des chars lourds ne peuvent faire la différence que s'ils disposent d'une couverture aérienne suffisante, ce qui est loin d'être le cas de l'Ukraine.

Zelensky demande donc dans la foulée que l'OTAN lui fournisse des avions de chasse, à quoi Biden rétorque, tout comme le chancelier Scholz, qu'il n'en est pas question. Macron, lui, voit là un créneau, et déclare « *ne rien exclure* ». Peut-être rêve-t-il de damner le pion à la concurrence en casant quelques Rafale en Ukraine?

Sous différentes formes, et même si c'est à plus longue échéance que ne le laissent penser les communiqués officiels, les armements déployés en Ukraine vont donc croître en volume et en puissance destructrice. Cela s'inscrit dans un conflit parti pour durer, en

tout cas les grandes puissances s'y emploient, et cela coûtera de plus en plus cher aux populations.

En Ukraine d'abord, les civils sont les principales victimes de la guerre entre l'OTAN et la Russie.

En Russie, Poutine exige aussi de sa population qu'elle se serre toujours plus la ceinture et lui fournisse de la chair à canon. En fait, les populations de toutes les parties prenantes sont concernées. Car leurs dirigeants vont vouloir imposer toujours plus de sacrifices à leurs classes laborieuses du fait de ce conflit, même lorsqu'ils prétendent ne pas vouloir faire la guerre à la Russie, comme l'ont encore dit Macron et Scholz. Qu'ils soient livrés à l'Ukraine ou qu'ils aillent gonfler l'arsenal militaire du pays producteur, chaque Leopard 2 allemand coûte environ 5 millions d'euros; un canon français Caesar à peu près autant; les missiles

américains Patriot coûtent 3 à 4 millions d'euros l'unité... Au total, il y en a pour des centaines de milliards de dollars ou d'euros que les États soustrairont au budget des dépenses utiles à la population. De plus cette guerre leur sert déjà de prétexte à militariser les consciences et à préparer les peuples à marcher au pas.

Dans la guerre en Ukraine, jusqu'où les uns et les autres comptent-ils aller demain? Les États-Unis, la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne et leurs alliés disent tous vouloir éviter l'escalade. Mais cette guerre leur permet de faire exploser leurs budgets militaires. Les fournitures d'armements contre la Russie franchissent ainsi de nouveaux paliers, tendant encore plus la situation en direction d'une guerre généralisée.

Charles Legoda

Israël-Palestine : l'escalade meurtrière et ceux qui la provoquent

L'attentat du vendredi 27 janvier, qui a causé la mort à Jérusalem de sept Israéliens, faisait lui-même suite au raid mené la veille par l'armée israélienne dans le camp de réfugiés de Jenine, en Cisjordanie, où elle a tué neuf Palestiniens.

Le 28 janvier encore, un jeune Palestinien de 13 ans a tiré sur deux Israéliens, un père et son fils, avant d'être lui-même blessé. Une escalade de violence meurtrière semble s'enclencher, conséquence directe des politiques menées par les gouvernements israéliens. Depuis des années, ils n'ont fait qu'encourager toujours davantage la colonisation, avec la répression pour seule réponse à la révolte des Palestiniens. Face à une multiplication d'actes de résistance, en particulier dans la jeunesse palestinienne, l'armée israélienne a lancé au printemps dernier une opération militaire au nom explicite : Briser la vague. Celle-ci a eu pour résultat de faire de l'année 2022 la plus meurtrière depuis dix-huit ans pour

les Palestiniens, avec 144 victimes.

Quant au nouveau gouvernement de Netanyahu, il a été formé il y a quelques semaines avec des représentants de l'extrême droite religieuse ouvertement raciste. Il a déjà fait 35 morts du côté palestinien durant le seul mois de janvier. Poursuivant sa surenchère sécuritaire, il a décidé, à la suite des derniers attentats, d'aggraver les punitions collectives infligées aux familles des Palestiniens ayant attaqué des Israéliens : destruction de leur maison sans préavis ni recours, révocation des droits à la Sécurité sociale et des cartes d'identité israéliennes... Cette politique ne peut qu'alimenter l'escalade et, se sentant ainsi protégés, les colons juifs d'extrême droite ont



Manifestation à Ramallah en janvier.

multiplié les agressions à l'encontre de Palestiniens de Cisjordanie, incendiant une maison et des voitures près de Ramallah, s'attaquant à des magasins dans la région de Naplouse.

Le poids acquis par l'extrême droite dans le gouvernement israélien et sa politique de provocation ne changent rien au soutien inconditionnel que lui apportent les dirigeants des grandes puissances occidentales. Le président américain, Biden, est resté totalement muet sur la

répression dont les Palestiniens sont l'objet. Mais dès qu'il a appris l'existence de victimes israéliennes, il a appelé Netanyahu pour l'assurer de « *l'engagement à toute épreuve des États-Unis pour la sécurité d'Israël* ».

Comme dans les autres régions du monde, les dirigeants des États impérialistes, à commencer par ceux des États-Unis, se pré-occupent exclusivement de conforter des régimes capables de servir leurs intérêts contre les peuples. Depuis sa naissance, l'État

israélien joue ce rôle au Moyen-Orient, ce qui lui permet de bénéficier d'une totale impunité. Mais cette nouvelle escalade de violence montre une fois de plus que la population israélienne ne pourra pas vivre en paix tant que les droits des Palestiniens ne seront pas reconnus. Sans quoi elle continuera à payer chèrement les conséquences de la politique de ses dirigeants et de l'impérialisme.

Marc Rémy

Grande-Bretagne : un pas vers le "tous ensemble" ?

Mercredi 1^{er} février, en Grande-Bretagne, 500 000 travailleurs étaient appelés à la grève, dans ce qui s'annonçait comme la journée de mobilisation la plus massive depuis le début de la vague de revendications salariales au printemps dernier.

Une fois n'est pas coutume, plusieurs appareils syndicaux appelaient leurs adhérents à faire grève un même jour. Conducteurs de trains, instituteurs, salariés des universités, fonctionnaires des ministères et administrations : ils ont en commun d'exiger un rattrapage du pouvoir d'achat après une décennie de

blocage des salaires et une année d'inflation à deux chiffres. Ainsi dans l'enseignement primaire, les salaires réels auraient reculé d'un quart en dix ans. Dans chaque secteur en lutte, le mécontentement, au-delà de la question du coût de la vie, prend ses racines dans les sous-effectifs et des conditions de travail dégradées.

Le 1^{er} février également, le Trades Union Congress (TUC), l'organisation qui chapeaute la plupart des syndicats britanniques, appelait à des manifestations à Londres et en province « pour la défense du droit de grève ». Depuis qu'une fraction des travailleurs a retrouvé le chemin de la lutte, le gouvernement conservateur et les chiens de garde médiatiques de la bourgeoisie n'ont eu de cesse de dénigrer les grèves. Accusées d'être à la source de tous les dysfonctionnements, en

particulier de la surmortalité dans les hôpitaux cet hiver, il faudrait d'après eux en restreindre le droit. Encore imprécis, le projet de loi présenté par le gouvernement au Parlement introduirait donc un service minimum lors des grèves dans les transports, l'éducation et la santé, entre autres. Heureusement, cette campagne antiouvrière ne trompe guère une population largement acquise aux grévistes. Car chacun sait que les services publics dysfonctionnent hélas même les jours sans grève...

Dans les semaines à venir, de nouvelles grèves sont annoncées. Dans 150 universités, 18 journées de grève sont programmées en février et mars. Les infirmières, en grève les 18 et 19 janvier, cesseront de nouveau le travail les 6 et 7 février. Les cheminots ont

récemment confirmé par leur vote le principe de nouvelles actions de grève, et les postiers devraient suivre. Après des mois d'agitation, la vague de protestations ne retombe pas, voire fait tache d'huile. C'est en partie pour répondre à l'aspiration d'aller vers une grève générale, exprimée par bien des travailleurs du rang, que les bureaucraties syndicales ont appelé le 1^{er} février à des grèves plus coordonnées que d'habitude.

En programmant toujours des grèves tournantes, par exemple chez les enseignants écossais et chez les ambulanciers, les chefs syndicaux continuent pourtant d'émettre les forces des travailleurs au lieu de les rassembler. Le « tous ensemble », ce sera aux travailleurs eux-mêmes de l'imposer.

Thierry Hervé



Le 25 janvier chez Amazon à Coventry.

Vive la grève chez Amazon !

Mercredi 25 janvier, 300 des 1 400 travailleurs de l'entrepôt Amazon à Coventry, dans le centre de l'Angleterre, ont fait grève pour revendiquer un salaire horaire de 15 livres (17 euros).

C'était une première au Royaume-Uni dans cette entreprise connue pour faire la chasse aux militants syndicaux, aux États-Unis et à travers le monde.

Une partie significative des salariés ont tenu à dire qu'ils n'en peuvent plus des semaines de 60 heures pour boucler les fins de mois ni du flicage et de la pression constante à la productivité. Alors que les salaires ne sont que de 10,50 livres (12 euros) de l'heure, la direction

proposait une hausse de 0,50 livre. Une provocation, dans un contexte où l'inflation dépasse 10% et dès l'été dernier avait provoqué des débrayages sauvages sur plusieurs sites. Cette offre dérisoire avait d'autant plus choqué que les salariés d'Amazon, comme tant d'autres, n'ont jamais cessé de travailler pendant la pandémie de Covid.

Pour en arriver à cette action collective, les travailleurs d'Amazon, qui parlent

40 langues différentes, ont su surmonter les barrières linguistiques, ainsi que les nombreux obstacles légaux à la grève – notamment la consultation des syndiqués par voie postale qui, quoique étirée sur des semaines, a finalement abouti à un vote de 98% en faveur de la grève. Il est à espérer que cette mobilisation inédite confortera parmi les travailleurs l'envie de résister aux attaques. Car Amazon vient d'annoncer la fermeture de trois de ses entrepôts britanniques, soit 1 300 emplois menacés.

T. H.

Serviteurs des capitalistes... et d'eux-mêmes

Le 29 janvier, le Premier ministre Rishi Sunak a fini par limoger son bras droit Nadhim Zahawi, jusqu'alors ministre sans portefeuille et président du Parti conservateur, dont les démêlés avec le fisc faisaient vraiment désordre. Ce dernier avait réalisé des économies substantielles en omettant de déclarer aux services des impôts les revenus issus de la cession de ses parts (30 millions d'euros) dans l'institut de sondage YouGov, qu'il avait cofondé en 2000. Il s'en était tiré avec une amende de 5,7 millions d'euros du temps où il était le ministre des Finances de Boris Johnson.

Mais la révélation tardive de ces arrangements,

après moult dénégations et cachotteries, a ulcéré ceux à qui Zahawi et ses compères expliquent à longueur de journée qu'il n'y a pas d'argent pour augmenter les salaires. Sunak s'en est donc séparé. Ira-t-il jusqu'à se séparer aussi d'Akshata Murty, sa femme millionnaire qui, pendant des années, a joué de sa nationalité indienne pour ne presque pas payer d'impôts au Royaume-Uni ? Au point où en sont les conservateurs, tombés à 26% dans les sondages, soit 22 points derrière les travaillistes, en cas d'élections législatives anticipées il en faudrait sans doute beaucoup plus pour les faire remonter.

T. H.

Infirmières : les pays pauvres siphonnés par les pays riches

Le Conseil international des infirmières a dénoncé le fait que sept ou huit pays riches (États-Unis, Royaume-Uni, Canada...) recrutent en masse et à bas coût des infirmières dans les pays pauvres.

Ces pays riches sont à l'origine d'environ 80% des migrations internationales d'infirmières, qu'ils organisent pour tenter de combler leurs propres pénuries.

Il ne s'agit pas seulement de migrations spontanées de travailleurs formés dans des pays pauvres vers les pays riches, comme il s'en produit déjà plusieurs millions

chaque année, mais aussi d'accords entre États. Par exemple, le gouvernement britannique en a conclu un avec le Népal pour le recrutement d'infirmières, alors que, en proportion de sa population, ce pays d'Asie en compte déjà quatre fois moins que la Grande-Bretagne. Londres négocie en ce moment un

accord similaire avec le Ghana.

La Zambie, les Philippines, le Zimbabwe ou le Nigeria perdent également leur personnel médical au profit des pays riches. Les recrutements sont organisés dans des pays dont les systèmes de santé sont déjà parmi les plus fragiles, alors que les pays

riches ne financent plus la formation de professionnels qualifiés en nombre suffisant.

Ce sous-financement de la formation sanitaire dans les pays riches et le pillage des pays pauvres sont deux aspects du recul de la santé publique à l'échelle de la planète.

M. B.

Janvier 1933, l'arrivée de Hitler au pouvoir

Le 30 janvier 1933, Hitler était nommé chancelier par le président de la République allemande, le maréchal Hindenburg. Dans la rue, la terreur nazie s'aggravait annonçant l'instauration d'une dictature féroce.

La classe ouvrière allemande, dont Trotsky disait qu'elle était « la plus puissante d'Europe par son rôle dans la production, son poids et la force de ses organisations », n'avait donc pas réussi à empêcher la catastrophe. Ce qui était en cause était bien la trahison politique des directions des partis ouvriers socialiste et communiste.

La nomination de Hitler comme chancelier reflétait la décision de la bourgeoisie allemande de s'appuyer sur les forces combattantes du fascisme pour écraser la classe ouvrière.

La bourgeoisie allemande face à une classe ouvrière puissante

La crise économique mondiale de 1929 avait frappé l'économie allemande de plein fouet. En 1932, le pays comptait six millions de chômeurs, presque un salarié sur trois. La catastrophe ruinait aussi toute une partie de la petite bourgeoisie, petits boutiquiers, artisans ou paysans.

Du fait de l'absence de colonies et des contraintes imposées par les vainqueurs de la guerre de 1914-1918, la bourgeoisie allemande était asphyxiée. La crise la poussait de plus en plus à exiger un repartage du monde, et à se diriger vers une nouvelle guerre. Pour cela, il lui fallait d'abord avoir les mains libres, et vaincre toute résistance de la classe ouvrière.

Or celle-ci représentait depuis longtemps une menace. C'est elle qui, en 1918, avait renversé la monarchie. Malgré plusieurs épisodes de répression, les événements révolutionnaires s'étaient succédé jusqu'en 1923, et la classe ouvrière restait organisée massivement au sein de ses syndicats et de ses partis. Dans les années 1920, le Parti social-démocrate comptait un million de membres et dirigeait des syndicats comptant quatre millions et demi de membres. Quant

au Parti communiste, il regroupait des dizaines de milliers de militants, qui constituaient la fraction la plus combative de la classe ouvrière.

La situation devenant de plus en plus explosive, et alors que le parti nazi commençait à montrer son efficacité contre les militants ouvriers, le choix de le financer finit par s'imposer dans les cercles dirigeants du grand patronat allemand, les Krupp, Thyssen, Siemens ou IG Farben. Trotsky écrivait en février 1933 : « Ce n'est pas d'un cœur léger que la clique dirigeante pactisa avec ces fascistes qui sentent mauvais. Derrière les parvenus déchaînés, il y a beaucoup trop de poings ; c'est le côté dangereux des chemises brunes [couleur de l'uniforme des milices nazies] ; mais c'est là aussi leur principal avantage, ou, plus exactement leur unique avantage. »

Le Parti nazi, qui n'était à sa création qu'un parti d'extrême droite parmi tant d'autres, et ne totalisait en 1928 que 2,6% des voix aux élections, avait fini par faire ses preuves aux yeux de la bourgeoisie. Il avait su enrôler dans ses milices des Sections d'assaut (SA) des centaines de milliers de petits

bourgeois, ruinés et enragés par leur déclassement social. Les SA regroupaient 200 000 membres en 1930, 400 000 deux ans plus tard.

Léon Trotsky écrivait le 10 juin 1933 dans *Qu'est-ce que le nazisme ?* : « Le fascisme allemand, comme le fascisme italien, s'est hissé au pouvoir sur le dos de la petite bourgeoisie dont il s'est servi comme d'un bélier contre la classe ouvrière et les institutions de la démocratie. Mais le fascisme au pouvoir n'est rien moins que le gouvernement de la petite bourgeoisie. Au contraire c'est la dictature impitoyable du capital monopolistique. »

La trahison des partis ouvriers

Les forces et la détermination n'auraient pas manqué aux travailleurs allemands pour s'opposer à la montée du nazisme si leurs partis leur avaient offert de véritables perspectives. Les dirigeants sociaux-démocrates avaient rallié l'union sacrée et appelé les travailleurs à partir à la guerre en 1914, rejoignant ainsi le camp de la bourgeoisie et de la défense de son ordre social. Ils contribuèrent à l'écrasement de la révolution allemande au lendemain de la Première guerre mondiale. La social-démocratie, qui restait le parti ouvrier le plus influent, mit ensuite tout son poids politique à convaincre



Hitler et Hindenburg.

la classe ouvrière que, pour se protéger du danger fasciste, elle devait s'en remettre aux institutions bourgeoises, voire aux hommes de la bourgeoisie eux-mêmes. Au nom de la politique du moindre mal, début 1932, lors de l'élection pour la présidence du Reich, elle appela à faire barrage à Hitler en votant dès le premier tour pour le maréchal Hindenburg, celui-là même qui allait appeler Hitler au pouvoir un an plus tard. Les dirigeants socialistes justifiaient même la répression des grèves ou des manifestations ouvrières.

Le KPD, le Parti communiste allemand, fondé en 1919, avait cessé en 1933 d'être un parti révolutionnaire. Sa politique se résumait à suivre tous les tournants de la politique stalinienne. Le KPD se refusa à envisager la défense armée des travailleurs contre le fascisme, dans l'unité avec les socialistes, au prétexte que ceux-ci étaient les « frères jumeaux » des nazis. Ses campagnes dirigées systématiquement contre la social-démocratie l'empêchaient de gagner la

confiance des ouvriers, encore majoritairement socialistes. Ceux-ci étaient quatre millions et demi dans les syndicats sociaux-démocrates contre 300 000 dans les syndicats communistes.

L'écrasement du prolétariat et la marche à la guerre

Le 27 février 1933 au soir, un mois après la remise du pouvoir à Hitler, l'incendie du Reichstag servit de prétexte pour déclencher une terrible offensive contre les organisations ouvrières. Hitler déclara que « le moment était venu d'en finir avec le communisme ». Les premiers camps de concentration furent créés, dans lesquels des dizaines de milliers de militants allaient être torturés et assassinés.

En juin 1933, Trotsky écrivait dans *Qu'est-ce que le national-socialisme ?* : « La concentration forcée de toutes les ressources et de tous les moyens du peuple suivant les intérêts de l'impérialisme, mission historique réelle de la dictature fasciste, signifie la préparation à la guerre. » Et il ajoutait quelques semaines plus tard : « Le temps nécessaire à l'armement de l'Allemagne détermine le délai qui sépare d'une nouvelle catastrophe européenne ; il ne s'agit pas de mois, ni de décennies. Quelques années sont suffisantes pour que l'Europe se retrouve à nouveau plongée dans la guerre, si les forces intérieures à l'Allemagne elle-même n'en empêchent pas Hitler à temps. »

Toute l'histoire de l'Allemagne, de 1918 à 1933, avait été celle des occasions révolutionnaires manquées. Mais l'alternative était bien entre la révolution ou la guerre, le socialisme ou la barbarie. Faute d'une révolution, l'Europe et le monde s'acheminaient désormais vers la barbarie.

Aline Retesse



Manifestation des SA devant le siège du KPD à Berlin, le 22 janvier 1933.

Inflation : les prix s'enflamment

Depuis le 1^{er} février, la ponction sur le pouvoir d'achat de la population laborieuse s'accroît. Le plus spectaculaire est la hausse de 15 % du tarif de l'électricité, après celle du gaz un mois plus tôt. La facture de chauffage de ceux qui possèdent des convecteurs électriques augmente donc de 20 euros par mois en moyenne.

Du côté des transports, les péages autoroutiers augmentant de 4,75 % en moyenne constituent une véritable provocation. Mais ils ne sont pas seuls en cause. Les récentes hausses des TER, du pass Navigo en Ile-de-France, qui a augmenté de 12 %, et à présent celle des taxis et des VTC s'ajoutent au prix du carburant qui atteint désormais les deux euros le litre, une fois supprimée la ristourne étatique. En un an, le SP95 ou le SP-E10 ont renchéri de plus de 25 centimes le litre !

L'Insee vient d'ailleurs d'officialiser ce que chacun constate d'autant plus

amèrement que l'on avance dans le mois : l'inflation a encore crû en janvier, jusqu'à 6 % sur un an. La cause en est l'énergie, mais aussi l'alimentation, dont les prix ont augmenté de près de 14 % en un an. Les fruits et légumes, bananes, endives, plombent le ticket de caisse. Les produits laitiers, la viande, les œufs ont atteint des sommets, et peut-être pas les plus élevés.

L'alimentation de la famille devient donc la variable d'ajustement du budget, puisque les autres dépenses, en hausse elles aussi, sont contraintes ou préengagées, comme le



loyer, les forfaits Internet et téléphone, les factures de chauffage et d'éclairage, les transports.

Il n'y a rien d'étonnant à ce que les demandes d'aide alimentaire explosent, de même que les statistiques de vols à l'étalage, elles de 10 % en un an. Avant que la colère ne pousse les travailleurs à cesser de payer les factures, et à reprendre ce que leur labeur a créé et que les capitalistes leur volent.

Viviane Lafont

Péages autoroutiers : ça roule pour les profits

Les Eiffage, Vinci et autres groupes opérateurs autoroutiers avaient annoncé l'automne dernier qu'ils devraient faire grimper les tarifs des péages en 2023. Ils s'y voyaient « contraints et forcés » par la hausse des prix des matériaux d'entretien expliquaient-ils alors. Ils tiennent parole.

Après la hausse de 2 % en 2022, c'est donc une augmentation moyenne de 4,75 % qui s'appliquera au 1^{er} février. Les grands groupes propriétaires du réseau autoroutier affirment sans rire que c'est le minimum indispensable pour rentrer dans leurs frais. Quelle blague ! La grande majorité des autoroutes ont été construites par l'État, avec l'argent public, avant de devenir propriété de sociétés d'autoroutes. Ces dernières, pour un minimum d'investissements, touchent le pactole.

La presse a d'ailleurs révélé qu'un document de l'Inspection générale des finances, remis dès 2021 à Bruno Le Maire, le ministre de l'Économie, suggérait déjà une baisse drastique du tarif des péages. Sur les deux tiers du réseau, le rapport préconisait une baisse de 60 % des tarifs,

en constatant que les sociétés concessionnaires d'autoroute « jouissent d'une rentabilité très supérieure à l'attendu », « qui va contre le principe de rémunération raisonnable ». Ce document allant contre le principe du profit maximum cher aux actionnaires, Le Maire s'était bien gardé d'en communiquer les conclusions.

Cela chagrinerait peut-être ses auteurs, mais cela ne les surprendra sans doute pas beaucoup. Dans leur rapport, ils soulignaient leur étonnement devant le peu d'attention que le gouvernement accordait au niveau de revenus dégagés par les sociétés d'autoroutes : « Ce manque d'implication a de quoi surprendre, alors que les concessions autoroutières touchent environ 11 milliards d'euros par an de péages. »

Embarrassé aujourd'hui par la révélation de ce

document, qu'il avait lui-même commandé puis oublié dans un tiroir, le gouvernement a fait mine de s'émouvoir et demandé aux sociétés de faire un geste, par exemple pour les abonnés qui font des trajets liés au travail. Mais il a surtout affirmé que les solutions de l'inspection générale des finances pour baisser les tarifs seraient inapplicables. La faute en serait aux contrats qui lient l'État aux concessionnaires, que le gouvernement s'engage à renégocier en se montrant « intraitable », mais seulement quand ils arriveront à échéance. On doit trembler chez Vinci !

Les travailleurs, les classes populaires qui dépendent de la voiture pour vivre et travailler, subissent déjà la hausse des carburants. Celle des péages va contribuer à serrer leur ceinture d'un cran supplémentaire. Quant aux actionnaires des concessionnaires autoroutiers, ils pourront continuer à rouler sur l'or, avec la bénédiction du gouvernement.

Nadia Cantale

Indemnité carburant : quelle arnaque !

Le gouvernement a prétendu que l'indemnité carburant de 100 €, dérisoire puisqu'elle est censée compenser sa hausse pour l'ensemble de l'année 2023, serait versée à 10 millions de personnes. Mais, à un mois de la clôture des demandes, trois millions de dossiers seulement ont été déposés.

Selon les médias, des millions d'ayants droit ne se sont même pas connectés à Internet pour faire leur demande. Il est certain que devoir remplir un formulaire en ligne écarte du monde. En réalité la question qui se pose est aussi : quelles sont les 10 millions de personnes dont a parlé le gouvernement ?

Tous les chômeurs, les retraités et ceux vivant d'une pension sont exclus. Car, pour avoir droit à cette aide, il faut utiliser son véhicule « pour des trajets domicile/travail » comme le spécifie le formulaire à remplir. De plus, une grande partie des très faibles salaires ne sont pas concernés. En effet, il faut avoir un revenu annuel fiscal de référence pour l'année 2021 inférieur

à 14 700 euros, ce qui correspond, pour une personne seule, à un salaire mensuel net de moins de 1 314 euros. Pour rappel, depuis le 1^{er} janvier, le smic net est désormais à 1 353 euros. Enfin, pour tous ceux qui rentrent dans les critères du gouvernement, comme ceux qui ont des emplois à temps partiel, combien ont un véhicule personnel, ce qui est la condition première pour réclamer cette aide ?

Le chiffre de 10 millions de personnes concernées qui est avancé semble l'être pour faire croire que ce sont celles-ci qui n'ont pas réclamé leur dû, alors qu'en réalité l'immense majorité a été d'emblée écartée de cette aide.

Pierre Royan



CAC 40 : leur monde et le nôtre

L'indice boursier du CAC 40 est en hausse de 10 % depuis le 1^{er} janvier. Alors que la société craque de partout, le baromètre de la Bourse de Paris est au beau fixe.

Inflation, guerre en Ukraine, crise climatique... on ne peut pas dire que l'avenir s'annonce radieux pour l'immense majorité de la population. Mais il existe un monde, la Bourse, peuplé d'actionnaires, pour qui ces événements sont des signaux positifs. Ils sont le signe qu'il y a des perspectives de profits dans les entreprises de l'énergie et du commerce, dans celles de

l'armement et des bio-technologies. Alors, les spéculateurs achètent les actions de Carrefour, LVMH, Dassault Systèmes, etc., ce qui fait grimper le cours de ces actions et explique que l'indice boursier du CAC 40 atteigne quasiment son niveau record.

Les travailleurs et les actionnaires n'ont décidé pas les mêmes valeurs !

Joséphine Sina

Logement: une loi pour faciliter les expulsions

Après un vote à l'Assemblée, c'est au tour du Sénat de s'emparer, depuis le 31 janvier, d'un projet de loi permettant d'expulser beaucoup plus facilement les sans-logis ayant trouvé refuge dans un logement vide, et les locataires qui n'arrivent plus à payer leur loyer.

Sous prétexte de lutter contre les squatters, le texte voté à l'Assemblée triple les peines encourues par ceux qui se mettent à l'abri par nécessité dans des logements inoccupés, des bureaux vides, des friches industrielles. Les peines sont aggravées si les sans-abri se regroupent, les associations qui les aident étant considérées comme des voleurs en bande organisée. Alors qu'une centaine de milliers de logements restent durablement vides et directement habitables dans les régions où il est le plus difficile de se loger, il n'est pas question de pénaliser les propriétaires ou les agences immobilières qui les laissent inoccupés, en attendant de les revendre avec profit. Ils auront même la possibilité de faire condamner à trois ans de prison et 45 000 euros d'amende ceux qui y trouvent refuge. Sont également dans le collimateur les victimes de marchands de sommeil, des propriétaires qui n'ont pas pu faire face à leurs échéances, des petits commerçants ou artisans dont le bail est résilié pour les mêmes raisons.

L'attaque vise aussi ceux qui disposent d'un bail d'habitation en bonne et due forme. De simples retards de loyer pourraient entraîner la résiliation automatique du bail, avant

même que la justice s'en mêle, et un juge qui voudrait accorder un délai avant la venue de l'huissier ne pourrait plus le faire. Les locataires qui ne quitteraient pas d'eux-mêmes leur logement dès le jugement d'expulsion s'exposeraient à une amende ou même à la prison, et de toute façon la venue de l'huissier serait accélérée.

L'objectif est de supprimer les quelques obstacles qui retardent encore les expulsions. Tel est le programme de la Fédération des agences immobilières, relayé par le projet de loi de deux députés du parti de Macron, Guillaume Kasbarian et Aurore Bergé, appuyés par le ministre de la Justice, Dupond-Moretti. Le Rassemblement national soutient aussi cette attaque, déclarant que le gouvernement ne fait que reprendre un projet de loi déposé bien avant par Marine Le Pen, ce à quoi il lui a été rétorqué que le projet actuel va plus loin car il vise beaucoup plus de monde! C'est la course à l'échalote pour s'attaquer à ceux qui n'ont plus les moyens de se loger. Les appeler squatters, pour ne pas dire délinquants, tout comme traiter les chômeurs de fainéants, voilà la nouvelle mode gouvernementale.

Jean Sanday



Titres de séjour: au gré du patronat

Comme l'indiquent les chiffres publiés le 26 janvier par le ministère de l'Intérieur, le nombre de premiers titres de séjour délivrés en 2022 a augmenté de 17,2% par rapport à 2021.

Loin des fantasmes relayés, entre autres, par le journal *Le Figaro*, qui a titré que la France était « débordée par la pression migratoire », ces chiffres reflètent une vieille réalité: le niveau de l'immigration est dicté par le patronat, en fonction de ses besoins de main-d'œuvre.

En effet ce sont les délivrances de titres classés « économiques » qui progressent le plus par rapport à 2021, de 44,9%. C'est-à-dire celles dont le motif est l'embauche dans les entreprises françaises. Viennent ensuite les titres de séjour délivrés aux étudiants, en hausse de 22,8%. Ensemble, ces deux catégories représentent la moitié des 320 000 premières délivrances de 2022, sur un total de 3,8 millions de titulaires d'un titre de séjour.

Dans le détail, le nombre de titres délivrés pour un emploi saisonnier ou temporaire a bondi de 76,4% par rapport à 2021. À l'opposé, ceux délivrés pour raisons familiales et humanitaires sont stables, évoluant respectivement de +4,6% et de -0,3%.

Changer de lieu pour trouver un salaire a toujours fait partie de la condition des travailleurs, que ce soit à l'intérieur de son pays d'origine ou en émigrant, depuis les mineurs venus de Belgique en 1860 jusqu'aux travailleurs sur chaîne recrutés au Maroc en 1970 et tous les maçons, plongeurs et médecins venus de tout le globe aujourd'hui.

C'est après la publication de ces statistiques que le gouvernement lance son nouveau projet de loi Immigration. Déjà bien avant sa

présentation en Conseil des ministres le 1er février, il avait annoncé que cette loi créerait un titre de séjour pour les travailleurs sans papiers employés dans les secteurs tels que l'hôtellerie ou la restauration. Cette nouvelle disposition satisfait le syndicat patronal de ces secteurs. Elle représente une attaque supplémentaire contre une partie des immigrés en rendant plus difficile l'obtention d'un titre de séjour. Le projet prévoit aussi la levée de certaines protections contre les expulsions et l'augmentation des capacités des centres de rétention de 1 200 à 3 000 places.

Quoi qu'il en soit des besoins du patronat, des chiffres et de la propagande gouvernementale, les travailleurs se déplacent à la recherche de leur gagne-pain. Ils forment une seule classe sur toute la planète. À bas les frontières!

Thomas Baumer

Subventions: des milliards il y en a... pour les caisses du patronat!

En plein mouvement contre la réforme des retraites, gouvernement et autres adversaires des travailleurs rabâchent l'idée selon laquelle cette nouvelle réforme serait rendue indispensable par le manque d'argent public pour financer les caisses de retraite à moyen terme.

Pourtant, l'État sait trouver de l'argent quand il veut. D'après le site Internet de la Chambre des métiers et de l'artisanat, il existe à l'heure actuelle environ 2 000 aides publiques différentes destinées aux patrons: exonérations de cotisations salariales et abattements fiscaux, apports en capital, subventions à l'installation,

à l'investissement, etc. La plus grande part de ces milliards d'euros d'argent public atterrissent chaque année dans les caisses des plus grandes entreprises, comme le reconnaît la revue *Alternatives économiques*. Car, derrière l'éternel prétexte du petit patron ou de la PME à aider, l'État sait réserver ces multiples béquilles fiscales et autres ficelles aux plus gros capitalistes.

Au cours de ces dernières années, ce transfert d'argent public vers les poches des actionnaires s'est accéléré de manière vertigineuse. En 2007, un rapport public évaluait le total de ces aides à 65 milliards. En 2013, un rapport de l'Inspection

générale des finances parlait de 110 milliards. En 2018, le ministère des Comptes publics avançait le chiffre de 140 milliards par an. Enfin, un rapport de l'Ires (Institut de recherches économiques et sociales) vient d'estimer le montant total de ces aides au grand patronat à 157 milliards d'euros pour la seule année 2019. Si les chiffres des années 2020 à 2022 ne sont pas encore connus, on peut parier que les montants de ces subventions publiques versées aux capitalistes, sous prétexte de Covid et de crise économique, n'ont pas baissé.

Marlène Stanis

L'HUMANITÉ



Le 25 janvier devant le Sénat.

Caterpillar – Grenoble-Échirolles : **“On n’avait pas vu ça depuis longtemps”**



Depuis le 16 janvier, pendant plus d'une semaine, des centaines de travailleurs des deux sites voisins de Caterpillar dans l'agglomération grenobloise se sont mobilisés pour les salaires.

L'annonce, le 13 janvier, d'une augmentation générale de 2,5 %, dont il fallait enlever une avance de 45 euros brut mensuels accordée en juillet dernier, a été prise comme une injure. Ces miettes se réduisaient ainsi à rien du tout pour une grande partie des ouvriers. Comme disait l'un d'eux : « Ils nous crachent à la gueule. »

Les travailleurs en colère ont poussé les syndicats à appeler à la mobilisation. Pendant plusieurs jours, des débrayages ont eu lieu dans les ateliers, parfois spontanément. Partant deux fois en cortège d'une usine à l'autre, marchant trois kilomètres à pied, 300 à 350 grévistes se sont ainsi rejoints

devant les portails de Grenoble puis d'échirolles. Ces retrouvailles chaleureuses faisaient dire aux plus anciens, émus : « On n'avait pas vu ça depuis longtemps. » Les discussions sont allées bon train sur la nécessité que les salaires suivent la hausse des prix et sur l'attaque

contre les retraites. D'ailleurs, la journée de mobilisation du 19 janvier contre la réforme Macron a mis à l'arrêt plusieurs lignes.

Vendredi 27 janvier, l'intersyndicale se divisant comme à chaque fois, FO, CFDT et CFTC signaient pour les dernières pièces jaunes que la direction leur accordait à la table des négociations. Elle passait d'une augmentation de 2,5 à 4 %, avec un plancher de 90 euros brut (moins l'avance de 45 euros!), et une prime exceptionnelle allant de 200 à 600 euros.

C'est en pressurant ses salariés, leurs salaires et leurs conditions de travail que Caterpillar, multinationale de la production d'engins de chantier, chouchou de Wall Street, a pu augmenter ses profits de 20 % en 2022, malgré la crise.

La charité patronale dans toute sa splendeur !

Les miettes annoncées en guise d'augmentation de salaire n'ont rien de surprenant venant d'un richissime patron comme Caterpillar, chantre de la valeur travail, qui aime plus que

tout ses profits et rechigne à toute dépense. Ce Picsou du bulldozer sait en effet récompenser les ouvriers... par une glace ou une part de gâteau gratuite à la cantine!

Caisse d'allocations familiales : Allô, il y a quelqu'un ?

Dans une enquête sur les appels téléphoniques aux services publics, la revue 60 millions de consommateurs signale que, sur 408 appels à la Caisse d'allocations familiales, 54 % n'ont pas abouti.

Ce qui n'est pas dit, ce sont les conditions dans lesquelles travaillent les téléconseillers sur les plateformes téléphoniques : il faut répondre en un temps record aux allocataires. Quand la réclamation est complexe, il faut transmettre l'appel à un autre collègue et l'allocataire sera rappelé les jours suivants. Si le poste du collègue est occupé, il faut demander à l'allocataire de rappeler ultérieurement, ou d'envoyer un mail. Si les allocataires s'informent sur l'envoi d'un dossier, il faut les avertir que le

traitement des dossiers a pris du retard, plusieurs mois, de même pour les courriers et les mails. Il y a tellement d'appels que les lignes téléphoniques sont surchargées.

La Caisse nationale d'allocations familiales privilégie les correspondances par mail, mais cela ne résout pas le problème, parce que certains habitent dans des zones blanches et n'ont pas accès à Internet, d'autres parce qu'ils ne maîtrisent pas l'outil informatique. D'après le magazine, treize millions de personnes en difficulté

sont dans l'incapacité d'utiliser le numérique.

Effectivement, il est lamentable que les services publics, Sécurité sociale, Pôle emploi, caisses de retraite, services de santé, soient difficilement joignables. Le manque de personnel est criant dans tous ces organismes et, pour compenser, les directions imposent des rythmes soutenus tant au téléphone que dans les services. Joindre les organismes sociaux est difficile, mais ce n'est pas du fait des téléconseillers. Ce qui est en cause est la politique des gouvernements qui suppriment, tous les ans, des milliers d'emplois dans les services publics.

Correspondant LO

Les grévistes ont fait reculer ce patron rapace, mais ils n'ont pas obtenu satisfaction sur le fond. Le mouvement n'en a pas moins permis de renouer avec la fraternité ouvrière, de faire tomber des barrières, tout

en se faisant respecter.

Caterpillar n'en a pas fini avec cette colère : hausse des prix et attaques incessantes provoqueront forcément de nouvelles luttes.

Correspondant LO

Plastic Omnium et Forvia Ile-et-Vilaine : grèves pour les salaires

Deux entreprises de la sous-traitance automobile ont connu des grèves pour les salaires la semaine du 23 janvier dans le sud du département d'Ile-et-Vilaine.

À Plastic Omnium à Guichen, où sont fabriqués des pare-chocs, jeudi 26 janvier la grève a permis d'obtenir, en moins de 24 heures, 5 % d'augmentation au 1^{er} mars, avec un minimum de 150 euros pour les bas salaires.

La même semaine, la quasi-totalité des travailleurs de l'usine Forvia (ex-Faurecia) de Bains-sur-Oust, un peu plus au sud, se sont lancés dans une grève de cinq jours. Les ouvriers, qui fabriquent habituellement des planches de bord pour Renault et Stellantis, s'inquiètent de leur avenir suite à une baisse des commandes et réclament des augmentations de salaire. Du lundi 23 au jeudi 26 janvier, ils se sont retrouvés devant l'usine en suivant leurs horaires de 3x8, dans le froid, y compris la nuit. Puis, vendredi 27, ils se sont tous rassemblés en journée à plus de 200 devant les feux de palettes, toutes équipes

confondues. Cela a permis de mieux se connaître, de discuter des retraites, des salaires... et de partager des anecdotes sur le début de la grève, comme par exemple celle de ce cadre qui a fait un malaise rien qu'à l'idée de devoir peut-être remplacer les ouvriers sur chaîne, idée à laquelle la direction a immédiatement renoncé.

La grève a mis à l'arrêt l'usine de PSA-Stellantis La Janais, près de Rennes, même si la direction a essayé de faire des voitures incomplètes les premiers jours. Une délégation de travailleurs de La Janais, au chômage technique, est d'ailleurs venue apporter son soutien aux grévistes.

La direction de Forvia a fini par accorder 6 %, dont 5 % d'augmentation générale, le paiement d'un jour de grève et l'étalement du retrait des quatre autres sur cinq mois. Le travail a repris lundi 30 janvier.

Correspondant LO

Accès aux services publics : mission impossible !

L'accès aux services publics par téléphone relève du parcours du combattant et, en général, il n'y a personne au bout du fil, constate l'enquête faite à la fois par 60 millions de consommateurs et la défenseure des droits.

Les enquêteurs ont considéré qu'au bout de trois appels de 5 minutes restés sans réponse, la demande n'a pas abouti. Si le contact avec Pôle emploi réussit à 84 % et permet d'avoir le contact avec un

interlocuteur à 70 %, à la CAF, c'est une chance sur deux. En revanche, les deux tiers des appels à l'Assurance maladie sonnent dans le vide. Et quand on a une réponse, seules 5 % d'entre elles sont adéquates. Ainsi, en ces temps de réforme des retraites, si 72 % des appels à la Caisse vieillesse ont fonctionné, seuls 5 % des appelants ont pu savoir à quel âge ils pourront partir en retraite.

J. F.

Hospices civils de Lyon : le directeur de l'hôpital se moque de la charité

Le directeur général des HCL (Hospices civils de Lyon) a eu droit à une pleine page dans *Le Progrès*, quotidien régional, où il pose cette question : « Comment donner envie de venir travailler aux HCL ? »

Il n'est pourtant pas besoin de payer des cabinets d'audit pour connaître la réponse, les travailleurs connaissent les solutions : il faut améliorer les conditions de travail en embauchant tous les contractuels qui sont sous pression permanente et de nouveaux collègues partout où c'est nécessaire, et pas

seulement des soignants. Il faut augmenter les salaires pour qu'ils suivent l'inflation.

Le directeur ose aussi se féliciter de la façon dont les crises sanitaires ont été surmontées : « Les soignants ont énormément de valeurs et cela leur permet d'accepter l'imprévu », dit-il. Il est vrai que c'est grâce

aux initiatives et au sens des responsabilités des travailleurs que l'hôpital a tenu. Mais si la pandémie a surpris, la catastrophe n'avait rien d'imprévu, étant donné la destruction de l'hôpital public par les plans d'économies décidés par tous les gouvernements successifs et appliqués docilement par des directeurs d'hôpitaux.

La réforme des retraites ne fait qu'ajouter au mécontentement : entre le travail en douze heures, les horaires décalés, les rappels sur repos, des plannings



Le 19 janvier à l'hôpital de Lyon-Croix-Rousse.

avec six jours sur sept travaillés, la charge de travail croissante, personne ne se voit travailler jusqu'à 64 ans. Le sentiment largement partagé, c'est qu'« on sera usé avant ».

Lors de la journée de grève du 19 janvier pour les retraites, malgré plus de 700 assignations, il y avait pratiquement 1200

grévistés sur l'ensemble des HCL, soit 20% des travailleurs. La mobilisation attendue pour le 31 janvier était du même niveau. Ces chiffres montrent une détermination nouvelle et contredisent une fausse idée selon laquelle « dans les hôpitaux on ne peut pas faire grève »!

Correspondant LO

Pénurie à l'hôpital : Braun cherche des boucs émissaires

Incapable de pallier le manque criant de personnel dans les hôpitaux publics, en particulier de médecins, François Braun, ministre de la Santé, multiplie les opérations de communication et les coups de gueule contre de commodes boucs émissaires.



Le 26 janvier, le maire macroniste de Nevers inaugurerait un vol hebdomadaire destiné à amener dans l'hôpital de sa ville des médecins de l'hôpital de Dijon. Pour justifier ce « pont

aérien », comme l'ont pompeusement appelé les médias, le maire a invoqué « les 200 lits fermés faute de personnels médicaux et paramédicaux » et dénoncé « les dérives de l'intérim ». Selon

lui, ce vol revient à 670 euros par passager alors qu'un médecin intérimaire « peut demander jusqu'à 3000 euros la journée ».

Le 30 janvier, Braun a aussi dénoncé « l'intérim cannibale » de certains médecins qui « encourage le nomadisme médical et détruit la cohésion des équipes ». Il veut mettre en application dès le 3 avril une précédente loi, datant de 2021, qui limite la rémunération du personnel médical en intérim. Pour une garde de 24 heures, le plafond est de 1170 euros. Il voudrait aussi interdire aux jeunes diplômés de passer par l'intérim en début de carrière.

Il est vrai que la pénurie de personnel soignant pousse certains, et surtout des médecins, à poser leurs conditions et à faire monter les enchères auprès des directions des hôpitaux. Le ministre qui parle, à

ce propos, d'« intérim cannibale » devrait alors s'en prendre à ceux qui ont inventé ce système. Mais il faut un cynisme sans limite pour accuser le personnel qui choisit l'intérim, y compris ces médecins, de mettre l'hôpital en péril. Si le recours à ce service a explosé, et pas seulement pour les médecins, c'est justement parce que la dégradation des conditions de travail à l'hôpital, à tous les postes, pour toutes les qualifications, fait fuir les volontaires. Cette dégradation résulte de décennies de plans d'économies, de fermetures de lits, de gestion des hôpitaux comme s'ils étaient des entreprises, au service de la finance.

Lors de ses vœux aux hospitaliers, Macron a annoncé la suppression de la tarification à l'acte, sans dire par quoi il va la remplacer. Comme il n'est évidemment pas question de prendre sur les profits des capitalistes en restreignant les aides publiques, il refuse d'augmenter les budgets et les moyens destinés à l'hôpital. La seule solution qu'il a proposée aux travailleurs a été de revoir l'organisation du travail et les emplois du temps... à effectif constant!

De telles mesures ne peuvent que réduire encore le nombre de volontaires pour venir travailler à l'hôpital. Qu'à cela ne tienne, Braun n'en a cure.

Xavier Lachau

Grid Solution (GE) – Villeurbanne : on a eu «fromage et dessert»

Après huit jours de grève complète arrêtant la production, les travailleurs de l'usine General Electric-Grid Solutions de Villeurbanne ont réussi à obtenir 6% d'augmentation avec un talon de 160 euros, qui passera à 170 euros fin juillet.

Suite aux deux réunions de négociations NAO des 16

et 19 janvier, la direction ne voulait céder qu'un talon de 130 euros, en disant qu'on ne pouvait pas avoir «fromage et dessert», et que la troisième réunion prévue était annulée. Cela était ressenti comme une provocation par les salariés et la grève commencée le 16 janvier continuait donc avec piquet, pneus et palettes.

Le 23 janvier, la direction générale devait donc remettre le couvert, organiser finalement une troisième réunion et proposer les 170 euros. Les grévistes ont alors repris le travail, satisfaits d'avoir fait reculer le patron et obtenu, selon son langage, le fromage et même un peu de dessert.

Correspondant LO

Covid : double peine pour les travailleurs

Le gouvernement a annoncé pour le 1^{er} février la fin des restrictions liées à la contamination par le Covid, telles que l'isolement systématique en cas de test positif. Mais, du même coup, la suppression du jour de carence pour les arrêts de travail en cas de Covid prend fin et ceux-ci se verront appliquer le système général.

Ne pas pénaliser les salariés testés positifs qui s'arrêtaient de travailler et se confinaient était bien

le moins que le gouvernement pouvait faire pour freiner la propagation du virus. Eh bien, dorénavant, les autorités expliqueront aux travailleurs infectés qu'ils doivent toujours s'isoler au moins sept jours, mais, en plus du Covid, ils seront volés de un à trois jours de salaire. Puisqu'on nous dit que désormais le Covid est un virus comme un autre!

M.L.



PSA-Stellantis – Trémery et Metz : plus de 2 000 suppressions d'emplois programmées !

Quelques jours seulement après la journée de mobilisation du 19 janvier, la direction du pôle Metz-Trémery, qui regroupe une usine de boîtes de vitesses à Metz et une usine de moteurs à Trémery, a annoncé une accélération de la fin de la production dans ces deux usines.

Cela a suscité l'inquiétude des travailleurs, qui se mêle aux inquiétudes sur la retraite du fait des projets de Macron.

Cette annonce se fait sous prétexte du tournant vers le moteur électrique. Du coup, à Trémery, il ne resterait plus en 2025, dans moins de deux ans, qu'un atelier produisant des moteurs à essence et une seule ligne de moteurs électriques. À Metz, l'essentiel de la production actuelle serait arrêtée.

La direction se veut rassurante, prétendant que la production de moteurs thermiques serait remplacée par celle de moteurs électriques

à Trémery, dans une filiale appelée E-Motors. Le PDG de Stellantis, Tavares, qui promettait un million de moteurs électriques en 2024, il y a un mois, en promet maintenant 2, voire 3 millions, alors même que la direction n'arrive pas à organiser efficacement la production... Les promesses n'engagent que ceux qui y croient.

À Metz, c'est une autre filiale, baptisée E-Transmissions, qui produit une nouvelle boîte pour moteurs hybrides. Elle est censée assurer l'emploi... au moins pour quelques années. Mais, sur les deux usines,

2 000 emplois seraient ainsi supprimés. Pour l'instant, Stellantis a du mal à trouver des volontaires pour aller dans ces deux filiales, car cela veut dire quitter un grand groupe pour se retrouver dans une entreprise dont l'avenir est incertain. Que seront les conditions de transfert, qu'en sera-t-il de l'ancienneté ? C'est le flou, et on sait que « quand c'est flou, il y a un loup ».

En tout cas, pour cette année 2023, il y a beaucoup de commandes de moteurs et de boîtes. Une pluie d'heures supplémentaires est annoncée ainsi que le recours aux travailleurs intérimaires, sans que les usines ne fonctionneraient pas : Stellantis veut user jusqu'à la corde les installations, plus qu'amorties, tant de Metz que de Trémery.

La direction se réfugie

derrière les décisions européennes et gouvernementales d'arrêter toute vente de véhicules équipés d'un moteur thermique en 2035. Mais elle, elle veut arrêter la production du thermique à Metz et Trémery déjà dix ans avant ! En fait, la raison est qu'elle ne veut pas y investir un centime pour mettre les moteurs thermiques aux normes européennes Euro 7, plus restrictives en matière de pollution. Tout pour les dividendes, c'est la consigne chez Stellantis !

Elle va donc continuer à produire des moteurs thermiques dans d'autres usines du groupe, comme Fiat, qui fera passer ses gros moteurs diesel à la norme Euro 7. Mais surexploiter d'un côté, contrairement au chômage de l'autre, c'est le choix de la direction plutôt

que de répartir le travail et les productions.

Stellantis veut opérer des suppressions d'emplois partout dans le monde, pour le plus grand bonheur des actionnaires : 1 800 sont programmées en Italie avec le compactage des ateliers. Et à Trémery, on est passé de plus de 5 000 salariés à 1 900 en moins de vingt ans, tandis qu'à Metz on est passé de plus de 2 000 à moins de 1 000.

L'électrification des voitures est le nouveau prétexte pour continuer à s'attaquer aux emplois. Stellantis a fait d'énormes profits. C'est sur ces profits qu'il faut prendre pour garantir à tous les travailleurs du pôle Metz-Trémery, et des autres usines du groupe, un avenir qui ne soit pas Pôle emploi.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quatre-vingt-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal février 2023.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, pré-

nom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser

un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination			
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

États-Unis : policiers assassins

Le 7 janvier à Memphis dans le Tennessee, Tyre Nichols, un automobiliste noir était arrêté par des policiers. Ceux-ci, eux aussi noirs à une exception près, l'ont battu, taser et gazé si violemment qu'il en est mort trois jours après. Des manifestations ont suivi immédiatement la publication des images de cette scène abominable.

Les cinq agents faisaient partie de l'unité Scorpion, circulant à bord de voitures banalisées et interpellant les automobilistes pour des infractions routières, même minimes, afin de fouiller le maximum d'individus et de voitures à la recherche d'armes et de drogue. Nichols, employé de FedEx, ne possédait ni l'un ni l'autre et rentrait simplement chez lui.

Cette unité avait été créée en 2021 par la nouvelle cheffe de la police de Memphis, elle aussi noire, pour montrer dans un contexte de montée de

la criminalité qu'elle pouvait être aussi dure que les gangs. Le résultat ne s'est pas fait attendre : des habitants se sont plaints du comportement brutal des quarante policiers de Scorpion. Arrêter des gens pour des infractions mineures, voire inventées, les menacer d'une arme, leur aboyer des ordres, souvent contradictoires comme montrer ses mains quand elles sont déjà agrippées par d'autres policiers, pour justifier les coups assenés, fait partie de l'arsenal policier habituel pour se faire craindre. Pendant les treize minutes

de son agression, Nichols a entendu 71 ordres auxquels il a essayé de se plier, subissant des coups pour ne pas avoir obéi assez vite.

À Memphis, suite à l'émotion suscitée par la mort de Nichols, les autorités n'ont pas essayé de couvrir leurs agents. Ils ont été licenciés ou suspendus, mis en examen et leur unité démantelée. Le président Biden s'en est mêlé, téléphonant à la famille de la victime pour lui manifester sa compassion et lui demander d'appeler les manifestants au calme.

Dans cette ville majoritairement noire, où la plus grande partie de la police et sa cheffe le sont aussi, le racisme est pourtant bien en cause dans ce meurtre. Un automobiliste blanc, surtout s'il est riche, a peu de chances d'être interpellé comme l'a été Nichols et



BRAD J. VEST/NYT

Rassemblement de protestation à Memphis après la mort de Tyre Nichols.

encore moins d'être frappé à mort par des policiers, qu'ils soient noirs ou blancs. L'avocat de la famille de Nichols a dénoncé « la culture policière institutionnalisée et cette loi non-écrite qui autorise à user de force excessive contre des Noirs et des non-Blancs ».

Plus qu'une « culture », le comportement de la police va avec sa fonction, qui est de forcer les membres des classes exploitées à se plier aux règles de la société bourgeoise, et pour cela leur inspirer la peur. Depuis le meurtre du Noir George Floyd par un policier blanc en 2020 à Minneapolis, un courant aux États-Unis réclame de réformer la police, de changer sa formation ou diminuer ses budgets. Mais aucune réforme ne remettra en cause son rôle de répression. Les policiers sont dressés à ce rôle et les policiers

noirs s'avèrent tout aussi capables de violence envers les Noirs pauvres que les policiers blancs.

Depuis 2020, beaucoup de grandes villes américaines ont nommé des Noirs chefs de la police. Cela n'a pas eu d'effet, pas plus que l'accession de Barack Obama à la Maison Blanche n'a protégé les Noirs des violences policières, ni aujourd'hui l'élection d'une vice-présidente noire, Kamala Harris. Ce sont autant de défenseurs d'une société inégalitaire et oppressive qui prend comme cible les classes populaires, et tout particulièrement les Noirs. La police, quelle que soit la couleur de peau de ses membres, avec ses violences, racistes ou non, est à l'image d'un État et d'un capitalisme oppresseurs qui ne méritent que d'être renversés.

Lucien Détroit

LVMH : le luxe ça paie

Pour Bernard Arnault, le capitaliste le plus riche de la planète et propriétaire du trust du luxe LVMH (Vuitton, Dior, Moët Hennessy, Sephora, etc.), c'est champagne !

La coupe est en effet pleine... de profits. Avec plus de 14 milliards d'euros en 2022, c'est plus 23% par rapport à l'année d'avant. Et pour un chiffre d'affaires de 79 milliards d'euros, cela fait un taux de profit de plus de 17% !

L'immense majorité de ces profits ont fini et finiront dans les coffres d'Arnault et de sa famille. En un an, sa fortune est d'ailleurs passée de 157 à 213 milliards. Si sa fortune était un PIB, elle le mettrait devant 140 pays.

Comme pour les autres trusts, l'explosion des profits de LVMH provient de l'intensification du vol des richesses créées par les 200 000 travailleurs de ce groupe, dont 40 000 en France. À cela il faut ajouter

les centaines de milliers de salariés de la sous-traitance, dont les conditions de travail sont bien souvent encore pires.

C'est ce qu'ont combattu en février dernier par la grève les ouvriers des maroquineries de Vuitton à Asnières, à Sarras et à Issoudun qui dénonçaient l'explosion des cadences et le développement de la flexibilité avec la mise en place de l'annualisation du temps de travail. Payée 1 300 euros net, une des grévistes déclarait alors : « Un salarié de Louis Vuitton fabrique la valeur de son salaire en une heure de son temps de travail. Le reste des 150 heures dans le mois, c'est du bénéfice dans la poche de la maison. »

C'est cela aussi qu'ont combattu par la grève les couturières de la sous-traitance d'Arco à Châtellerauld au printemps, puis les travailleurs du parfum de Dior à Saint-Jean-de-Braye en octobre 2022, dont les salaires ne suivaient pas l'explosion des prix. Et en décembre dernier c'est également cela qu'ont combattu les vendeuses de Sephora de la région parisienne, qui rejetaient la volonté de la direction de les faire travailler 44 heures par semaine pendant 16 semaines dans l'année et qui revendiquaient aussi le paiement du 13^e mois et de vraies augmentations de salaires.

Pour tous ces travailleurs, se battre pour prendre sur les profits de LVMH, ce n'est pas du luxe : c'est récupérer un peu ce qu'Arnault leur vole !

Arnaud Louvet



Les salariées de l'usine d'Issoudun en février 2020.

Fêtes de Lutte ouvrière

Saint-Denis

Dimanche 5 février de 11h à 19h
Salle de la Légion d'honneur

Maisons-Alfort

Samedi 18 février à partir de 18h

Salle du Moulin-Brûlé, 47, avenue Foch

Beauvais

Dimanche 5 mars à partir de 11 heures
Salle des fêtes de l'Elispace
3 avenue Paul-Henri-Spaak

Lisez Lutte de classe,

revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du numéro 229 (février 2023) :

- Pour les retraites et les salaires, pour une véritable riposte ouvrière
- Total, fruit d'un accord entre la bourgeoisie française et son État, nourri au pillage des colonies.
- Haïti : l'État des gangs
- Métaux rares, transition énergétique et capitalisme vert
- Scission du NPA : les conséquences de l'opportunisme
- La réédition du *Staline* de Léon Trotsky



Prix : 2,50 euros
Envoi contre cinq timbres à 1,28 euro.